

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Septembre 2022**

**183x22**

### **DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJET RÉGIONAL « RESTAURER LE CYCLE NATUREL DE L'EAU EN MILIEU URBAIN POUR UNE VILLE PLUS RÉSILIENTE ET PERMÉABLE »**

Le Maire indique que le Conseil Régional PACA a lancé un appel à projet destiné à soutenir financièrement les communes souhaitant restaurer le cycle naturel de l'eau en milieu urbain notamment en désimperméabilisant les sols et en rendant l'eau plus visible par des ouvrages à ciel-ouvert.

La subvention de ce dispositif régional peut atteindre le maximum de 40% de la dépense subventionnable HT de l'opération.

Le Maire propose de présenter, au titre de cet appel à projet, l'opération de débusage et d'aménagement des berges du Merlançon.

Cette opération permettra d'améliorer la gestion des eaux de pluie, créer une continuité verte, poursuivre la végétalisation et la désimperméabilisation des parkings jouxtant le Merlançon, et d'aménager un îlot de fraîcheur devant le groupe scolaire Castel Hélène.

Ainsi, le projet fait l'objet de demande de subvention au titre de ce dispositif pour les montants suivants :

<b>OPÉRATIONS</b>	<b>MONTANT DES TRAVAUX HT</b>	<b>SUBVENTION ESCOMPTÉE (26%)</b>
DÉBUSAGE ET AMÉNAGEMENT DES BERGES DU MERLANÇON	1 925 000 €	500 000 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- ADOPTE la demande de subvention relative à cette opération et son plan de financement
- SOLLICITE l'aide du Conseil Régional à hauteur de 500 000€,
- AUTORISE Le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette délibération,
- PRÉCISE que les crédits correspondants figurent au budget,

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 34  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

LE SECRETAIRE  
EMELINE COCH

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 30 septembre 2022  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE  
JEAN-MARC LEONETTI